

Cahier des charges pour l'accompagnement à la mise en place d'un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) des services à la personne sur le département de la Seine-et-Marne

1. Contexte

Le département de la Seine-et-Marne constitue un bassin de vie de près de 1 353 946 habitants et un bassin d'emploi prometteur de par ses perspectives d'évolution tant économiques qu'urbanistiques et un fort développement des besoins des habitants en termes de services à la vie quotidienne. Il compte **4479 salarié(e)s** dans les structures SAP. Les salariés du secteur SAP représentent 2,3% de l'emploi du département.

Concernant l'emploi en 2017, le métier d'Assistance auprès d'adultes apparaît dans le TOP 5 des métiers les plus recherchés sur les 12 derniers mois. Il y a 1087 projets de recrutement dans les SAP en Seine-et-Marne, dont 717 aides à domicile, 370 employés de maison et personnels de ménages (Source BMO, Pôle Emploi). Au niveau Régional, dans le classement par secteur d'activités, les services à la personne arrive en 14^{ème} position, sur le volume d'offres d'emploi enregistrées au cours des 12 derniers mois. Sur les 14 secteurs d'activités, seulement trois secteurs ont un volume d'offres enregistrées en augmentation, dont le secteur des services à la personne (SOURCE POLE EMPLOI).

Le secteur des services à la personne en Seine et Marne comme ailleurs est donc un secteur en tension, où l'offre d'emploi est permanente et la demande d'emploi souvent inadéquate.

La problématique de recrutement est caractérisée par une mauvaise connaissance des conditions réelles d'exercice des métiers de la part des candidats, un défaut de mobilité et une carence de qualification.

De plus, les conditions de travail et l'image du secteur constituent encore un barrage à une fidélisation des intervenants. Ce secteur, peu organisé qui évolue au coup par coup, requiert plus de visibilité, de professionnalisation des structures, de fidélisation de ses salariés ainsi qu'une diversification de l'offre de services, notamment dans le secteur du handicap et de la garde à domicile (garde d'enfants et aide aux familles).

La plateforme SAP 77, créée par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart fin 2011, est investie d'une mission de veille stratégique, d'animation du réseau des acteurs de la filière, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de développement économique. Son plan d'actions se structure autour de deux grands axes :

Axe 1 : Animer, fédérer et promouvoir la filière des services à la personne (SAP) :

Afin d'améliorer la visibilité et la lisibilité du secteur pour les acteurs économiques, les demandeurs d'emploi et le public utilisateur et de fédérer les acteurs des services à la personne au sein d'un réseau, afin de faciliter la professionnalisation et la structuration du secteur des SAP et la mise en œuvre du plan d'action.

AXE 2 : Professionnaliser et structurer le secteur des services à la personne

Afin de sécuriser les parcours professionnels, de faciliter l'intégration dans l'emploi des demandeurs d'emploi et de fidéliser les salariés, de faire évoluer les temps de travail des salariés et d'améliorer leurs conditions de travail.

La Plateforme SAP 77 mène de nombreuses actions sur l'ensemble du département afin d'agir pour l'amélioration de la qualité des recrutements : en agissant auprès de tous les publics au travers de salons, job dating, informations collectives sur les métiers, passation de tests de compétences, animation de pôles d'orientation, partenariat avec les plateformes mobilité etc., mais aussi actions d'information et de sensibilisation auprès des recruteurs du secteur SAP.

Certains dirigeants, conscients de la nécessité d'explorer de nouveaux modes de recrutement, ont engagé de premiers échanges dans le sens d'une mutualisation et ont exprimé clairement le souhait de constituer un GEIQ. La Plateforme SAP 77 souhaite développer une action d'ingénierie pour accompagner cette démarche.

2. Objet du marché

La mission définie par le présent cahier des charges a pour objet **de fournir une prestation visant à valider l'opportunité de la création d'un GEIQ, de réaliser l'étude de faisabilité et d'accompagner les structures dans le montage du groupement.**

3. Contenu de la mission :

Il s'agit d'accompagner la Plateforme SAP et les dirigeants de structures SAP dans la mise en œuvre **d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) des services à la personne sur le département de la Seine-et-Marne.**

Contenu de l'action :

Le projet proposé recouvre l'ensemble des étapes qui permettent d'étudier et de valider le projet jusqu'à l'aide à la constitution de l'association porteuse du GEIQ.

- **Etape 1 : étude d'opportunité**
- **Etape 2 : étude de faisabilité**
- **Etape 3 : accompagnement à la mise en œuvre**

Pour la réalisation de ces étapes, des contributions multiples sont prévues de la Plateforme SAP 77 mais aussi des dirigeants de structures SAP qui souhaitent intégrer le projet. En effet, la création d'un GEIQ est avant tout un projet partagé et porté par des structures, premiers bénéficiaires du dispositif.

Dans un premier temps, le cabinet devra organiser une rencontre avec la fédération française des GEIQ qui accompagne tous porteurs de projet d'un GEIQ durant toutes les phases de développement du projet et assure la présentation du dossier auprès de la commission mixte nationale pour la première demande d'attribution de l'appellation GEIQ. La fédération veille à l'harmonisation de l'offre GEIQ sur les territoires.

4. Organisation de la prestation et livrables :

Durée et démarrage de la mission/ délais de réalisation :

La mission commencera à compter de la signature de la convention de prestation et devra être achevée au 30 mars 2019. Le prestataire devra proposer un calendrier prévisionnel de mise en place des différentes phases.

Périmètre d'étude :

La mission s'applique aux structures SAP adhérentes à la Plateforme du Département de la Seine-et-Marne.

Pilotage de la mission :



- **La maîtrise d’ouvrage de la mission :**
Elle sera assurée par la Maison de l’Emploi et de la Formation de Sénart.

- **La concertation et la production :**

Le suivi technique de la mission sera assuré par la responsable de la Plateforme SAP 77, auprès de laquelle le prestataire fera un point régulier sur l'avancement des travaux. Des réunions intermédiaires pourront être mises en place ainsi qu’un comité de pilotage final de l’action.

Livrables :

Etape 1 : opportunité

Livrable reprenant l’ensemble des démarches et résultats constituant l’étude d’opportunité et ses conclusions

Etape 2 : faisabilité

Synthèse de la faisabilité et une simulation économique et financière projeté sur 3 ans

Etape 3 : mise en œuvre

Montage de la structure porteuse : statuts, RI, modèle économique, cahier des charges de la formation, convention de mise à disposition, convention financière avec l'OPCA (AGEFOS), dossier de labellisation

Cahier des charges pédagogiques

Profil de poste et recrutement de l'animateur du GEIQ

Tous les documents produits devront faire figurer les logos des co-financeurs de l’action : **FSE, Conseil Régional, Etat, le Conseil Départemental 77, Grand Paris Sud et MDEF Sénart.**

Evaluation de la prestation :

Le prestataire devra fournir tous les documents nécessaires à l’évaluation quantitative et qualitative de la mission : les comptes rendus, feuilles de présence, relevés d’heures de prestation, document synthétique...

Sélection du prestataire :

Le dossier de candidature comprendra :

- Une présentation de la méthodologie préconisée ainsi que les moyens techniques et humains prévus pour la réalisation de cette mission
- Les références du prestataire pour des missions similaires et celles des consultants affectés à cette mission
- Le planning détaillé de l’intervention
- Un budget descriptif de la prestation

La sélection du prestataire se fera par un jury, sur examen du dossier envoyé, s’appuyant sur une grille de notation, prenant en compte le coût, le respect des délais et la pertinence de la réponse.

Modalités de paiement :

Le règlement de l'étude se fera sur facture et après sa réalisation.

Le budget prévu de la mission est estimé à **15 000 € TTC**.

Les offres sont à adresser avant le Jeudi 14 juin 2018 minuit

(Version électronique et version courrier) à

Amandine SOUBESE

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart

Immeuble le Sextant

462, rue Benjamin Delessert

77550 Moissy-Cramayel

01 64 13 40 18

sap77@mdef-senart.fr